

Près de la moitié des juges algériens sont des femmes

L'Algérie fait des progrès remarquables en matière de parité dans le secteur de la justice. En effet, plus de 45% des juges algériens étant des femmes.

Le changement de la Constitution a permis de se rapprocher de la parité dans la prise de décisions et le judiciaire, plus de 45% des juges étant des femmes, indique l'Agence [de presse des Nations-Unies](#), en citant la délégation algérienne à la Troisième commission de l'ONU chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles.

Lors de cette réunion, le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats M. Diego Garcia-Sayan appelé à la création urgente de conditions favorisant une présence adéquate des femmes dans les systèmes judiciaires, notant que le nombre de ces dernières accédant à des postes de direction ou élevés dans la hiérarchie a considérablement diminué au niveau mondial.

Diego Garcia-Sayan a également constaté que les préjugés et stéréotypes perdurent puisque les femmes sont généralement confinées à des postes au sein des tribunaux de la famille, ou à des affaires de type « social ». Il a en outre défendu les droits des femmes afghanes, en particulier « les juges, procureures, avocates et étudiantes en droit qui ont été harcelées, persécutées, attaquées et empêchées d'exercer leurs fonctions ».

Le Liban le champion de la parité

Pour rappel, le Liban se présente comme le champion de la parité dans le secteur de la justice avec plus de 50% de femmes juges. En effet, Le Liban a indiqué qu'en 2018, les femmes représentaient 51% des juges, soit 245 sur 503, soit 51%. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter, ce qui a fait dire à certains qu'il y a une « véritable invasion » de femmes dans la profession. De nouvelles femmes juges sont aussi apparues pour administrer fermement la justice, l'une d'entre elles ayant récemment imposé une amende à une banque qui avait refusé un prêt à un étudiant.